

POLITIQUE CULTURELLE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST



La culture au cœur du Sud-Ouest

LE SUD-OUEST APPARTIENT AUX ARTS ET À LA CULTURE DEPUIS DES DÉCENNIES. SES DIVERS QUARTIERS ONT VU GRANDIR DE NOMBREUX CRÉATEURS. ELLE EST POURTANT LOIN L'ÉPOQUE EMPREINTE DE DÉSESPOIR QUE DÉCRIT LE ROMAN DE GABRIELLE ROY BONHEUR D'OCCASION : LE SUD-OUEST ACCUEILLE MAINTENANT UNE RELÈVE ARTISTIQUE QUI A CONFIANCE EN SES TALENTS, ET SA POPULATION EST PLUS QUE JAMAIS FRIANDE DE CULTURE.

Ainsi, le Sud-Ouest regorge de lieux culturels, tels la maison de la culture Marie-Uguay, les quatre bibliothèques de quartier, le Théâtre Corona et le Centre culturel Georges-Vanier. Il accueille sur son territoire des manifestations culturelles d'envergure comme le Mois de la Photo et le Festival Folk sur le canal de Lachine qui en sera, en 2012, à sa cinquième édition annuelle. À la réputée Maison Saint-Gabriel et au Lieu historique national du Canal-de-Lachine, s'ajoutent et dynamisent notre milieu de vie, le Centre design et impression textile, l'Espace Verre - Centre des métiers du verre du Québec, la Galerie Parisian Laundry, Harricana par Mariouche, le projet de la Cité des artistes, le Quartier des antiquaires de Montréal et le Musée des ondes Émile Berliner. Soulignons aussi de nouvelles galeries privées et des cafés en émergence, ainsi que de multiples organismes à but non lucratif et entreprises d'économie sociale, notamment La Gaillarde et le Groupe Paradoxe, qui participent tous à cette nouvelle effervescence dans le Sud-Ouest. L'entreprise privée ne demeure pas en reste avec une présence marquée du côté du multimédia et des entreprises créatives, souvent logées dans de grands complexes issus de l'époque industrielle. Enfin, des artistes de tous les domaines et disciplines ont élu domicile dans le Sud-Ouest et sont souvent à l'origine de cette belle vitalité.

L'arrondissement du Sud-Ouest veut contribuer au dynamisme culturel tout à fait unique qui caractérise son territoire et dont le potentiel ne peut qu'enrichir la vie locale et montréalaise. Voilà pourquoi les élus et les responsables de l'arrondissement proposent le présent projet de Politique culturelle dans le but d'établir un leadership pour faire du Sud-Ouest un pôle innovateur et dynamique sur la scène culturelle montréalaise du XXI^e siècle.

L'ARRONDISSEMENT COMME ACTEUR CULTUREL

En vertu de la loi constituant la Ville de Montréal, l'arrondissement est responsable de l'offre de services culturels de première ligne sur son territoire. Il joue aussi un rôle de soutien auprès des intervenants du milieu culturel et ce, de trois façons :

- Un soutien technique et financier aux partenaires;
- un soutien aux événements;
- une expertise conseil sur le plan administratif.

C'est à l'arrondissement, en collaboration et en conformité avec les politiques culturelles de la ville centre, que revient la responsabilité et la prérogative de contribuer à bâtir un milieu de vie propice à la culture, un milieu de vie où la culture a des retombées sur le citoyen.

URBANISME ET CULTURE

Le *Plan d'urbanisme de Montréal* a été adopté en 2005. Dans le chapitre consacré à l'arrondissement du Sud-Ouest, on identifie que le défi principal sera : la gestion d'un milieu en transition par l'intégration de nouvelles activités urbaines et de nouvelles clientèles, dans le respect du patrimoine industriel et résidentiel, en harmonie avec la population en place et pour son bénéfice. Dans cette foulée, le Sud-Ouest a été le premier arrondissement à s'être doté d'un cadre d'intervention en art mural.

Le soutien aux arts et aux organismes culturels devient donc logique et prioritaire car, avec la diversité des attraits de son territoire, le rayonnement de ses équipements culturels publics et l'émergence d'un nombre croissant de lieux culturels privés et communautaires, l'arrondissement possède un fort potentiel de mise en valeur sur la plan culturel.

L'ENCADREMENT MUNICIPAL ET LA VOLONTÉ LOCALE

Le projet de *Politique culturelle du Sud-Ouest* s'inscrit dans la foulée de plusieurs démarches menées par la Ville de Montréal au cours des dernières années (voir l'encadré « En accord avec la Ville de Montréal »). Dans le Sud-Ouest même, trois rassemblements publics ont réuni des intervenants du milieu : le *Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*, qui, en mars 2005, avait rassemblé plus de 200 intervenants du milieu, le forum *Le développement social, c'est l'affaire de tous* à l'automne 2008 et, finalement, une séance consultative rassemblant artistes, organismes et partenaires culturels pour une présentation et des échanges sur la politique culturelle. De cet exercice est issue la touche finale à la première *Politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest* avant son adoption par notre conseil d'arrondissement, le 7 février 2012.

Pour sa part, le forum *Le développement social, c'est l'affaire de tous* répondait à la volonté des divers acteurs locaux de s'adapter et de répondre adéquatement aux nouveaux besoins de la population. Organisé par l'arrondissement, il a donné lieu à l'élaboration du *Plan d'action intégré de développement social 2009-2013*. La culture, qui y paraît comme l'un des principaux champs d'intervention, est décrite comme un moyen privilégié de développement social pour les jeunes, les familles et les aînés.

Notons aussi les rapports déposés par les commissions municipales responsables de travaux qui ont mené au dépôt de diagnostics sur l'action des bibliothèques publiques municipales, *La bibliothèque du XX^e siècle*, et du réseau des maisons de la culture, soit le *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture / Montréal*. Ces travaux, auxquels ont participé les élus de l'arrondissement, sont des sources précieuses d'information qui guident aujourd'hui les réflexions et la planification du développement métropolitain de ces secteurs.

EN ACCORD AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL

Au cours de la dernière décennie, la Ville de Montréal a été désignée *Montréal, Ville UNESCO de design* et a clairement fait connaître sa position à l'égard de la culture, avec différentes actions dont l'adoption et la publication, en novembre 2010, de la *Politique du Patrimoine* et aussi un plan d'action sur *L'art public à Montréal*.

- Dans sa politique de développement culturel intitulée *Montréal, métropole culturelle*, adoptée en 2005, ainsi que dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, elle en fait un moteur essentiel de son développement et de sa prospérité;
- Dans la *Politique du patrimoine* et la *Politique familiale*, elle présente la culture montréalaise comme un atout attractif et une valeur à protéger et à transmettre.

En 2007, la Ville a tenu le *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle* pour accélérer le déploiement et la consolidation de la vision de Montréal comme métropole culturelle du XXI^e siècle. Cet exercice, auquel ont participé quelque 1300 Montréalais, a abouti au *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle*, dont voici les principales orientations :

- L'amélioration de l'accès à la culture;
- les investissements dans les arts et la culture;
- l'enrichissement de la qualité culturelle du cadre de vie.

Finalement, les travaux de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports sont présentement en pleine démarche avec le projet *Les Quartiers culturels*, dont le rapport, qui sera déposé au printemps 2012, viendra lui aussi à coup sûr influencer nos actions futures en matière de développement culturel dans notre arrondissement.



Présentement en voie de réalisation, le *Diagnostic de la pratique artistique amateur à Montréal* nous permettra de bonifier les actions en lien avec notre offre de services présentement offerte aux citoyens grâce aux actions de nos partenaires.

C'est en s'appuyant sur toutes ces assises que l'arrondissement du Sud-Ouest a produit son projet de Politique culturelle, conscient du rôle et des compétences que lui confère la *Charte de la Ville de Montréal* en matière culturelle.

VISION, OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTION

Le présent projet de Politique culturelle établit les balises devant guider l'action. La principale consiste à placer la culture au cœur de nos interventions, ce qui signifie que chaque décision, même celles qui ne semblent pas concerner directement la culture, devra en tenir compte.

Vision

L'arrondissement voit la culture et les arts comme des moyens essentiels de s'exprimer, d'évoluer, de vivre des expériences et d'acquérir des connaissances, tant pour l'individu que pour la collectivité, de se rapprocher de soi-même et des autres, de tendre vers un mieux-être, de communiquer et de partager des idées et de développer son potentiel. Pour toutes ces raisons, il veut faire du Sud-Ouest un lieu où la culture et les arts sont valorisés, encouragés et partie prenante d'un développement inclusif et solidaire.

Objectifs

- Transformer le Sud-Ouest en un pôle culturel attractif et vivant, en un milieu de vie où il fait bon vivre ;
- encourager la venue et l'installation de créateurs et d'organisations culturelles innovatrices ;
- augmenter le rayonnement de l'arrondissement sur les scènes montréalaises.

Axes d'intervention

- Accès aux arts et à la culture ;
- soutien aux créateurs et aux organisations culturelles ;
- préservation et mise en valeur du patrimoine ;
- développement de partenariats stratégiques.

Axe 1 Accès aux arts et à la culture



L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST A TOUS LES ATOUTS POUR SE POSITIONNER COMME UN PÔLE INNOVATEUR ET DYNAMIQUE SUR LA SCÈNE MONTRÉLAISE. BIEN QUE L'ARRONDISSEMENT VISE PRIORITAIREMENT UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE ET À L’AFFIRMATION DE L’IDENTITÉ CULTURELLE DU SUD-OUEST, ELLE NE PEUT ÊTRE L’APANAGE DE QUELQUES-UNS, MAIS BIEN ÊTRE AU CŒUR DE LA VIE DE TOUS LES CITOYENS, PARTICULIÈREMENT JEUNES, ENFANTS ET ADOLESCENTS, ET CEUX QUI SOCIALEMENT OU ÉCONOMIQUEMENT SONT MOINS FAVORISÉS. D’OÙ L’IMPORTANCE D’ALLER DE L’AVANT AVEC DES MESURES INCLUSIVES POUR PERMETTRE À TOUS D’EN PROFITER.



ENGAGEMENT 1

L'arrondissement s'engage à mettre à niveau et à renforcer l'action de son réseau de bibliothèques, à diversifier les supports documentaires, à bonifier les collections, à développer l'utilisation et l'accessibilité des usagers aux nouvelles technologies et à poursuivre ses actions de médiation culturelle, en accordant une attention particulière à la clientèle 0 à 17 ans et aux aînés.

ENGAGEMENT 2

L'arrondissement s'engage à ce que son réseau de bibliothèques priorise la mise sur pied de tout projet et expérience en matière d'alphabétisation et de francisation, ainsi que les actions en lien avec la réussite scolaire et qu'elles soient connues et reproduites afin de profiter au plus grand nombre.

ENGAGEMENT 3

L'arrondissement s'engage à renforcer le rôle de diffuseur culturel de la maison de la culture Marie-Uguay, en étendant notamment le rayonnement de sa programmation et en soutenant ses actions de programmation hors les murs, pour que soit reconnu le rayonnement de son leadership en matière de diffusion culturelle dans l'arrondissement.

ENGAGEMENT 4

L'arrondissement s'engage à renforcer l'action du centre culturel Georges-Vanier, situé au cœur du pôle culturel du marché Atwater, en tant que lieu de diffusion, de pratique et de médiation culturelle.



ENGAGEMENT 5

L'arrondissement s'engage à soutenir le développement des loisirs et de la pratique culturelle amateur, en s'assurant que cette offre est équitablement répartie sur son territoire, que les activités proposées par les partenaires et artistes locaux donnent accès à différentes activités culturelles, tant traditionnelles que contemporaines et urbaines.

ENGAGEMENT 6

En accord avec le cadre d'intervention en art public adopté en 2009, l'arrondissement s'engage à mieux faire connaître les œuvres d'art public et le patrimoine architectural. Tout en renforçant l'identification des œuvres d'art sur son territoire, il compte promouvoir, en collaboration avec les services municipaux centraux, ses directions et les organismes locaux à vocation artistique et patrimoniale concernés, des circuits de découverte sur son territoire tout en incitant le secteur privé à intégrer l'art à son environnement.

ENGAGEMENT 7

L'arrondissement s'engage à communiquer sa politique culturelle à tous les employés de ses différentes directions, à tous ses partenaires et à tous les citoyens de l'arrondissement afin que chacun puisse faciliter et soutenir la vie culturelle dans chaque quartier en concordance avec le projet de Quartiers culturels, engagement figurant dans *La Politique culturelle de la Ville de Montréal*.

Axe 2

Soutien aux créateurs et aux organisations culturelles



L'ARRONDISSEMENT VEUT CRÉER UN MILIEU URBAIN FAVORABLE À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET PARTICULIÈREMENT CONTRER L'EXODE DES ARTISTES CAUSÉ PAR LES HAUSSES DU COÛT DES LOYERS.

ENGAGEMENT 8

L'arrondissement s'engage à étudier et mettre de l'avant tout projet visant à encourager l'installation d'artistes, de designers et d'artisans dans le Sud-Ouest et attirer la venue d'événements, d'institutions et d'organismes culturels, notamment en mettant à profit entre autres, les grands espaces industriels, les bâtiments vacants et la reconversion de bâtiments vétustes. De plus, avec le soutien de toutes les directions, l'arrondissement incitera les acteurs de son milieu à s'engager sur la voie du développement culturel en concordance avec les principes de développement durable.

Axe 3 Préservation et mise en valeur du patrimoine



EN MATIÈRE DE PATRIMOINE, LA VILLE DE MONTRÉAL S'EST DONNÉE DES PRINCIPES ET UNE POLITIQUE AUXQUELS L'ARRONDISSEMENT ADHÈRE ET QU'IL ENTEND METTRE EN PRATIQUE AFIN DE PRÉSERVER ET DE METTRE EN VALEUR SON RICHE PASSÉ.

ENGAGEMENT 9

L'arrondissement s'engage à bonifier toute réglementation visant la préservation et la mise en valeur de son histoire et de son patrimoine bâti et immatériel, à sensibiliser le public à cet enjeu, à soutenir les citoyens et les institutions œuvrant dans les domaines du patrimoine, de la généalogie, de l'histoire, du design et de l'architecture, à associer les sociétés d'histoire et du patrimoine ainsi que les milieux culturels et artistiques à la réalisation de projets patrimoniaux et à favoriser la préservation et la diffusion des archives historiques de ses quartiers.

Axe 4 Développement de partenariats stratégiques



LE PARTENARIAT, VALEUR FONDAMENTALE DU SUD-OUEST, PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES ET SE DONNER PLUSIEURS MISSIONS. QU'IL S'AGISSE D'AMENER LES JEUNES À L'ART, DE CRÉER DES LIENS AVEC LES CITOYENS MARGINALISÉS, DE SUSCITER DES MAILLAGES ENTRE LES CRÉATEURS, DE CONSOLIDER LE MARCHÉ ATWATER ET LE CANAL DE LACHINE EN TANT QUE PRINCIPAUX PÔLES CULTURELS DU SUD-OUEST OU DE FAVORISER LA CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, LE PARTENARIAT EST LA FORMULE À RETENIR.



ENGAGEMENT 10

L'arrondissement s'engage à entreprendre une campagne de promotion sur la vitalité culturelle du Sud-Ouest.

ENGAGEMENT 11

L'arrondissement s'engage à identifier et promouvoir les pôles et corridors culturels de l'arrondissement, tels que ceux du marché Atwater, du canal de Lachine et de la rue Ottawa dans le quartier Griffintown, en élaborant un plan d'intervention stratégique, en concertation avec les intervenants du milieu et de chacun des quartiers concernés.

ENGAGEMENT 12

L'arrondissement s'engage à appuyer des projets de médiation culturelle réalisés en partenariat avec les organismes locaux (scolaires, communautaires et autres) et à accorder une attention particulière aux projets réalisés pour et avec les jeunes citoyens.

CHAMP DE COMPÉTENCES

Le document intitulé *Politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest* reflète les orientations de l'arrondissement en matière culturelle dont la réalisation vise à enrichir l'offre de service dispensée aux citoyens.

L'arrondissement du Sud-Ouest compte sur une collaboration étroite de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal ainsi que l'ensemble des programmes offerts par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec pour mener à bien ses engagements.

Compte tenu des champs de compétences qui lui sont impartis et des ressources financières dont il dispose, l'arrondissement fera appel à toute forme de partenariat ou de collaboration avec la ville centre, le gouvernement du Québec ou d'autres instances.

